



**CMD 26-H100.15**

Date: 2026-06-18

**Mémoire de la  
Société pour Vaincre la Pollution**

**Written Submission from the  
Société pour Vaincre la Pollution**

À l'égard des

In the matter of the

**Laboratoires Nucléaires Canadiens**

---

**Canadian Nuclear Laboratories**

---

Demande concernant la modification de  
leur permis et du fondement  
d'autorisation pour l'installation de  
gestion des déchets de Gentilly-1

Application to amend the licence and  
licensing basis for the Gentilly-1 Waste  
Facility

**Audience par écrit fondée sur des  
mémoires**

**Hearing in writing based on written  
submissions**

Juillet 2026

July 2026



**MÉMOIRE DE LA SOCIÉTÉ POUR VAINCRE LA POLLUTION**

DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DES LABORATOIRES NUCLÉAIRES  
CANADIENS DE MODIFIER LE PERMIS DE L'INSTALLATION DE  
GESTION DES DÉCHETS DE GENTILLY-1

**Présenté à la Commission canadienne de sûreté nucléaire**

**Juin 2025**

## 1. Introduction

### - Présentation de la Société pour vaincre la pollution (SVP)

Fondée en 1970, la Société pour vaincre la pollution (SVP) est l'un des plus anciens groupes environnementaux au Canada. Au cours des 45 dernières années, la SVP est intervenue dans presque tous les grands dossiers traitant des questions de contamination du milieu affectant le Québec, incluant le dossier du nucléaire (mine d'uranium et fermeture de Gentilly 2).

La SVP est un organisme régulièrement invité par Environnement Canada et Pêches et Océans à des consultations sur différentes questions de gestion environnementale au pays.

Notre mandat est d'agir pour vaincre la pollution sur toutes ses formes, d'informer le public sur les risques des contaminants sur leur santé et leur environnement, notre objectif général est d'aider à réduire les rejets de polluants dans le milieu.

La SVP est une participante active dans l'évaluation régionale sur le fleuve Saint-Laurent menée par l'Agence d'évaluations des impacts du Canada.

Le démantèlement de G1, une installation nucléaire située à 150 m. des eaux du fleuve Saint-Laurent, présente des risques de contamination au fleuve. C'est pourquoi la SVP à un intérêt a participé et bonifié les travaux de CCSN sur la demande de démantèlement de G1 par CNL.

Par sa participation, la SVP espère obtenir deux choses :

- Une démolition du site G1 sans impacts sur l'environnement.
- Une surveillance indépendante lors de la démolition de G1.

Dans ce mémoire, la SVP fera des observations critiques du plan de démolition de la centrale nucléaire Gentilly 1 (G1) et traitera des questions suivantes

- Impacts sur l'air
- Impacts sur les sols
- Impacts sur l'eau et le Fleuve Saint-Laurent
- Surveillance des travaux
- Accès à l'information et transparence

## 2. Impacts sur l'air

- Commentaires sur le document CMD26-H100-CNL-REF3-APP Environmental Protection Measures Report (EPMR)

- *Table 5-2: Potential Project Environment Interactions: Environmental Design Features, Mitigations, and Interaction Assessment p 91*

Ce tableau fait état des impacts des travaux de démantèlement et de démolition des bâtiments et de l'enlèvement d'équipements et des structures souterraines qui peuvent affecter la qualité de l'air.

Les pages 95 et 96 du rapport EPMR présentent les tableaux 5-4 et 5-5

*Table 5-4: Maximum Scenario Summary of Daily Emissions Rates*

*Table 5-5: Maximum Scenario Predicted Fugitive Dust Emissions from the Project*

Ces deux tableaux résument la modélisation des concentrations de polluants dans l'air ambiant en fonction des émissions anticipées à l'air au site G1.

En faisant une révision des données de bases utilisées pour faire cette modélisation (*Appendix 2 Emission Estimates, Appendix 3 Dispersion Modelling*) la SVP est d'avis que CNL aurait sous-estimé le facteur d'émission, la surface émettrice et le taux d'émission pour les polluants particuliers qui seront émis lors des travaux de démolition.

Ces sous-estimations des intrants utilisés dans le modèle de dispersion de l'air auraient généré des valeurs prédictives de concentrations ambiantes réduites.

### - Construction vs démolition

Pour déterminer le facteur d'émission pour les rejets particuliers dans le cadre d'une démolition, CNL s'est basé sur des données de rejets d'un chantier de « construction ». Ceci sous-estime la génération de poussière produite lors des travaux de démolition.

Dans l'ensemble, il est fort probable que les forces cinétiques utilisées pour une démolition sont plus élevées que celles lissées pour une construction résultant à une production accrue de poussière sur un chantier de démolition.

Pour calculer le taux d'émission particulaire du chantier de démolition au site G1, la SVP a donc utilisé un facteur de rejets plus élevés (un facteur de rejet s'exprime en masse de particuliers par unité de surface par unité de temps) avec une superficie plus grande de chantier de démolition et un nombre de jours par mois de travaux plus élevé.

Nos calculs sont reproduits dans la page suivante.

La SVP voudrait néanmoins mentionner à la CCSN que la présentation des résultats de la modélisation de la dispersion de polluants dans l'air des travaux de CNL au site G1 est très incomplet. Normalement, une telle modélisation est présentée avec les cartes d'isoplèthes, montrant les plages de concentration modélisées sur le territoire affecté.

La CCSN devrait exiger que le CNL lui remette les cartes isoplèthes des concentrations modélisées.

-Taux d'émission Calcul de la SVP vs ceux des CNL

Paramètre	unité	CNL	SVP	Justification
Facteur d'émission	ton/acre/mois	0.42	0.81	CNL utilise un facteur émission trop petit étant donné qu'il s'agit ici de démolition et pas de construction. Le facteur d'émission utilisé par la SVP est une moyenne entre celle de CNL (0.42) et celle de l'EPA ( 1.2) réf: AP-42 Section 13.2.3, "Heavy Construction Operations,")
Conversion tonne courte en grammes	g/tonne courte	907185	907185	
Conversion acre en km <sup>2</sup>	acre/km <sup>2</sup>	250	250	
Km <sup>2</sup> de la zone de démolition	km <sup>2</sup>	0.0066	0.0145	CNL utilise une superficie de travaux de démolition trop petite. La SVP évalue que les structures à démolir sur le site G1 couvrent une de 0.0145 km <sup>2</sup> .
fraction du mois de démolition	mois/nbre jour	0.0625	0.0414	CNL utilise seulement 16 jours par mois de travaux de démolition. La SVP croit que 24 jours de démolition / mois seraient plus représentatifs.
fraction jr / hre	jour/24 h	0.0417	0.0417	
fraction sec / hre	hre/3600 s	0.0003	0.0003	
				Facteur d'augmentation du taux d'émission
<b>Taux d'émission</b>	<b>g/sec</b>	<b>0.45</b>	<b>1.28</b>	<b>2.81</b>

Equation	
ton/acre/mois X g/tonne courte X acre/km <sup>2</sup> X km <sup>2</sup> X mois/nbre jour X jour/24h X hre/3600s	= g/sec

Table 5-5: Maximum Scenario Predicted Fugitive Dust Emissions from the Project

Contaminant	Chemical Abstracts Service Number	Averaging Period	Applicable Air Quality Guideline Or Standard <sup>(a)</sup> (µg/m <sup>3</sup> )	Base Case Concentration <sup>(b)</sup> (µg/m <sup>3</sup> )	Maximum Predicted Incremental Concentration (µg/m <sup>3</sup> )	Project Activity Concentration (µg/m <sup>3</sup> )	Project Activity Concentration Percent Of Applicable Air Quality Guideline Or Standard	
Suspended Particulate Matter	SPM	N/A-1	24-hour	120	41.8	10.2	52	43.4%
Particulate Matter <10 µm	PM <sub>10</sub>	N/A-2	24-hour	50	23.2	9.71	32.9	65.9%

SPM	28.63	70.43	59%
PM10	27.25	50.45	76.56

Avec ces ajustements, la SVP calcule que la contribution de la démolition de G1 avec le bruit de fond atteint 59% à 77% de la limite du critère pour les particules totales dans l'air ambiant.

### Contamination radioactive lors de la gestion du combustible utilisé en 2025

Il y a eu un épisode de contamination radioactive (augmentation de la dose gamma) lors des travaux de préparation, d'emballage et de transport du combustible utilisé du site G1. Ce combustible utilisé a été transporté aux installations de CNL à Chalk River en 2025.

Ce qui suit provient des informations contenues dans le rapport d'Hydro-Québec intitulé : Résultats de la surveillance de l'environnement des installations de Gentilly-2 – Rapport annuel 2025. Rapport technique G2-RT-2026-00518-002 VERSION FINALE (AVRIL 2026) - Hydro-Québec.

De décembre 2024 à la fin du mois de juin 2025, du combustible utilisé de G1 a transité sur une plate-forme de chargement extérieure à proximité de la station de mesure SCR-10, situé à côté de l'édifice du réacteur nucléaire G1. Cette station a été exposée à des taux de rayonnement élevés durant la période la plus intense de transferts entre février et mai 2025, malgré le blindage utilisé par CNL.

La carte (figure 1) en annexe présente les emplacements des postes de mesures SCR en relation avec le graphique des doses gamma des SCR de la figure 8-2 du rapport d'Hydro-Québec. Cette carte et le graphique montrent que la station de mesure SCR-10 a été fortement exposée au rayonnement gamma.

De plus, en 2025, presque toutes les autres stations de mesures autour de SCR-10 ont été en augmentation en comparaison de l'année 2024. La variation 2024-2025 pour la station SCR-10 était de 124.6 %.

D'après Hydro-Québec, « *les activités de transfert de combustible utilisé des installations de LNC à Gentilly-1 vers la ville de Chalk River en ont été l'unique cause [de cette augmentation]>* ».

Cet épisode de contamination radioactive au site de G1 en 2025 montre les risques que doit assumer CNL lors des travaux de démolition. À la suite de cet épisode de contamination au site G1, une surveillance indépendante plus agressive des travaux de CNL sur le site G1 s'impose.

### 3. Impacts sur les sols

- Commentaires sur le document CMD26-H100-CNL-REF3-APP Environmental Protection Measures Report (EPMR)

- *Table 5-2: Potential Project Environment Interactions: Environmental Design Features, Mitigations, and Interaction Assessment p 91*

Ce tableau fait état des impacts des travaux de démantèlement et de démolition des bâtiments et de l'enlèvement d'équipements et des structures souterraines qui peuvent affecter la qualité des sols par le dépôt au sol des particules en suspension dans l'air.

À la page 19 du document, CNL mentionne que :

*(...) legacy waste materials, totalling approximately 423,000 kg, were removed from the Reactor Building between 2017 and 2022.*

Ces travaux d'enlèvement de 420 MT de déchets se sont étendus pour une période de six ans, il y donc a un risque qu'une partie de ces déchets se soient déversés sur les sols du site.

Les travaux de démolition au site G1 vont générer plus de 24,600 m<sup>3</sup> de matériaux d'excavation. Ceci représente une mobilisation en surface de 16.4 MT d'excavation ( @ 1.5 t /m<sup>3</sup> ) en surface (*Table 2-4: Project Waste Estimate p.29*).

Afin de pouvoir surveiller l'impact de cette excavation (pertes directes et dépôt particulaire) sur le terrain du site et sur les parcelles environnantes, une caractérisation du site et des parcelles environnantes (rayon de 600 m) particulièrement vers l'Ouest (zone humide) et l'est (ruisseau Pointes aux Roches, Décharge du Portage, rivière Gentilly) devrait être faite avant le début des opérations de démolition . La CCSN devrait l'exiger de CNL.

#### 4. Impacts sur l'eau et sur le Fleuve Saint Laurent

Les commentaires suivants sont basés sur le document CMD26-H100-CNL-REF3-APP Environmental Protection Measures Report (EPMR) produit en anglais seulement par CNL.

Commentaires sur *-Table 5-2: Potential Project Environment Interactions: Environmental Design Features, Mitigations, and Interaction Assessment p. 91*

##### - Eaux de surface

Ce tableau fait état des impacts des travaux de démantèlement et de démolition des bâtiments et de l'enlèvement d'équipements et des structures souterraines qui peuvent affecter la qualité des eaux de surface. CNL note que les travaux peuvent causer des modifications négatives à la qualité des eaux de surface.

La SVP demande que la CCSN oblige CNL de mieux quantifier les impacts sur la qualité des eaux de surface et le ruissellement des retombées polluants en surface de poussières de démolition contenant des polluants non radiologiques et radiologiques.

La SVP note que CNL limite l'impact de la démolition du site G1 sur la qualité de l'air à l'air ambiant. Pourtant les poussières émises vont retomber au sol et seront mobilisées par les pluies et par la fonte des neiges vers les eaux de surfaces.

##### - Eau souterraine

Ce tableau 5-2 ne semble pas reconnaître sur les impacts potentiels sur les eaux souterraines du site G1. Pourtant dans la section 4.2.2 Hydrogeology 4.2.2.1 Groundwater Quantity à la p. 60, CNL fait état des eaux souterraines au site de G1 :

*(...)the water in this aquifer is either captive or unconfined. It is partially captive to the south of the G1WF, under a layer of clayey silt. The groundwater is unconfined beneath the G1WF, as there is no clay deposit.*

CNL semble dire ici qu'il y aurait moins de protection et de confinement de la nappe phréatique sous-jacente au site G1 par l'atténuation d'une couche d'argile moins perméable.

La SVP est préoccupée par ceci vu que CNL affirme que :

*An underground, non-radioactive drainage system for groundwater remains operative to maintain the structural integrity of the Reactor Building.p.20*

La SVP demande à la CCSN de clarifier cette déclaration. Si un drainage des eaux souterraines n'est pas maintenu sous l'édifice du réacteur, celui qui verrait sa structure affectée.

Ceci amène la question de la responsabilité de CNL dans la gestion des eaux souterraines au site G1.

Cette section (4.2.2) du documentent fait état d'un réseau de pompes opérées par Hydro-Québec dans celui de sa gestion des eaux souterraines récupérées du site.

Ceci amène la SVP de demander à la CCSN de statuer sur la responsabilité à court et à moyen terme de la gestion des eaux souterraines du site G1 : soit c'est CNL ou c'est Hydro-Québec (HQ).

La SVP est consciente que dans le long terme, le fond du terrain sur lequel G1 est situé appartient à HQ (et donc à son actionnaire le gouvernement du Québec), qui sera le gestionnaire.

De l'avis de la SVP, une gestion bicéphale à long terme (HQ-CNL) des eaux souterraines, potentiellement contaminées par des contaminants radioactive et s'écoulant vers le Fleuve Saint-Laurent n'est pas un mode de gestion soutenable. Un responsable à court et moyen terme doit être déterminé. La logique sur le terrain dit que c'est HQ. Dans ce cas, CNL (AECL) devra compenser financièrement HQ pour ses frais de gestion des eaux du site G1.

## Sédiments du Fleuve Saint-Laurent

Le rapport d'Hydro-Québec sur les résultats de la surveillance de l'environnement des installations de Gentilly-2 de 2025 cité plus haut présente aussi des données inquiétantes de la contamination des sédiments à la proximité des points de rejets du complexe G1-G2 dans le canal de rejet et au le Fleuve Saint-Laurent.

La carte (figure 2) en annexe et le tableau 1 ci-dessous montrent que les sédiments à proximité du point de rejet des eaux du site de Gentilly 1 et 2 ( le site B' dans le Canal de rejet - ) sont plus contaminés par la radioactivité que le site D, dans le Fleuve Saint-Laurent .

**Tableau 1**

Radionucléide	Bq kg-1				facteur d'enrichissement
	canal de rejet		Fleuve		
	B'	LD	D	LD	
<sup>40</sup> K	789	23	804	23	0.98
<sup>60</sup> Co	59	1	<0.31		118
<sup>238</sup> U	47	2	24	1	1.96
<sup>7</sup> Be	14	1	<2.3		28
<sup>137</sup> Cs	8.8	0.3	0.48	0.04	18.33
<sup>235</sup> U	3.4	2	1.7	0.1	2.00

**LD=limite de détection**

Nb : pour les valeurs < 0 la valeur de 50% de la LD a été utilisée pour le calcul du facteur d'enrichissement

À l'exception du potassium 40, toutes les autres radioactivités mesurées des radionucléides des sédiments du canal de rejet (site B') dépassent celles mesurées dans les sédiments au site D, dans le Fleuve. Pour le Cobalt 60, le facteur d'enrichissement entre les sédiments du canal et ceux du fleuve est de 118 fois. Ces données démontrent bien l'impact du site G1-G2 sur les eaux du Fleuve .

Pour le site G1, les sédiments dans un court canal situé au nord-ouest du réacteur (Figure 3 Canal G1 sur la carte ci-dessous) pourraient servir comme lieu de surveillance des écoulements des eaux de surface durant les travaux de démolition.

Figure 3



## 5. Surveillance des travaux –pendant et après

Sur la carte à la figure 5, on voit qu’il y a une grande variabilité des taux de radiation du Cs137 entre les sites de mesures à Gentilly.

Au site GI03 en 2015, le Cs137 est trois fois plus grand que celui du site GI04. Ceci a du sens vu que les vents dominants venant du NNO soufflent vers le GI03. Pourtant, en 2018, le Cs137 au GI04 est encore plus élevé même si ce site est peu exposé (selon la rose des vents sur la carte, il y a peu de vents venant l’ouest).

Dans le cadre de la surveillance des travaux de démolition du site G1, il va falloir choisir les bons sites et les bons radioéléments à analyser ainsi que les bonnes matrices (sols, air, végétation) afin de pouvoir observer rapidement, le cas échéant, des rejets radioactifs du site.

### Surveillance par la CCSN

Même si les résultats de la surveillance environnementale (programme PISE de la CCSN) de 2015 à 2023 montrent peu d’impact de G1 et de G2 sur l’environnement autour de Gentilly, les données récentes d’Hydro-Québec, à la suite des travaux de CNL au site G1 en 2025 nous obligent de faire une surveillance plus robuste lors des travaux de démantèlement de G1. La SVP demande à la CCSN d’améliorer son programme de suivi environnemental des travaux de démantèlement du G1 par CNL.

### États des lieux avant de démantèlement.

La SVP a été surprise en lisant les documents déposés par CNL du peu de données précises sur l’état de contamination des lieux. La SVP s’attendait d’avoir accès aux données de caractérisation du site G1 qui comprend normalement une base de données avec les coordonnées des points échantillonnés, la date d’échantillonnage, la matrice prélevée, les conditions du terrain, les données analytiques et les rapports de laboratoires. Un état toxicologique des lieux est nécessaire afin d’établir un bruit de fond prédémantèlement. Ceci aurait permis à la SVP d’identifier des avenues d’échantillonnages et de suivis ciblés des travaux au site G1. Sans un accès complet aux informations de l’état des lieux pré-démolition, il serait difficile pour la CCSN de savoir comment la décontamination du site avance et la surveillance de CNL est adéquate. Il est encore temps pour que la CCSN exige de CNL un portrait plus fidèle de l’état des lieux autour de G1 avant que ne débute les travaux de démantèlement.

Si l’on avait su l’ampleur des travaux à faire pour la gestion du combustible usé au site G1, les contaminations radioactives observées par Hydro-Québec en 2025 auraient pu être évitées.

### Impact de G2-G1 sur la zone.

La SVP a produit une planche cartographique (figure 4) qui présente des failles dans le programme de surveillance qu'il faudra corriger afin de faire un meilleur suivi des émissions et des rejets dans l'environnement durant le démantèlement G1.

Les données disponibles par le programme PISE sur la contamination par les nucléotides autour du site de Gentilly 1 se limitent à des échantillons de sols prélevés à 650 m. ou plus du site. Seulement un échantillon de sédiment est rapporté et date de 2016. Il y a donc un sérieux manque de données pour établir un bruit de fond sur la qualité des sédiments de surface et des sols en aval et en amont du site de G 1 avant les travaux de déclassement. À cause de la proximité de G1 au fleuve Saint-Laurent, les travaux de démantèlement risquent de causer un apport de contaminants au fleuve.

La CCSN devra bonifier rapidement son programme PISE afin d'y inclure un plan d'échantillonnage de sédiment fluvial et de sols autour (rayon de 500 à 600 m) du site de démolition de G1 afin d'établir un bruit de fond de la qualité des sédiments en amont hydraulique du site G 1 et un bruit de fond de la qualité des sols non contaminés dans la région. Ce plan serait utile dans le suivi à plus long terme des travaux de démantèlement.

### Suivi durant de démantèlement

Dans le cadre d'un suivi environnemental des travaux actifs de démantèlement des installations de G1, il faudrait revoir les stratégies de surveillance environnementales. Comme nous l'avons mentionné plus haut, les points actuels de surveillance des rejets dans la PISE ne pourront pas servir dans une veille environnementale d'un chantier de démolition d'une installation nucléaire. En plus de choisir des points d'échantillonnage à proximité des travaux et en fonction de la direction du vent, des précipitations, et de la direction des cours d'eau, la SVP demande à la CCSN d'explorer des moyens de mesures des émissions et des rejets en temps réels. Il existe aujourd'hui des instruments optiques pour mesurer en temps réels les particules en suspension dans l'air ainsi que des matières en suspension dans la colonne d'eau. Ces instruments de mesure en continu aideront la CCSN à mieux surveiller le chantier de démolition de G1. Ces instruments pouvant transmettre leurs données en temps réels via un réseau cellulaire de façon à permettre à la CCSN de faire elle-même une surveillance à distance des travaux de démantèlement de G1. Si la CCSN est intéressée à explorer ces nouvelles façons pour faire une surveillance à distance en temps réel, les rejets et les émissions causés par le démantèlement de G1, la SVP pourrait faire une recension d'équipement de surveillance optique en temps réels de l'air et des eaux de surface. Cette approche de surveillance en temps réel permettrait à la CCSN de rajuster les travaux de démantèlement dans le cas où une pollution provenant des travaux serait détectée.

### Suivi post-démontèlement

Vu qu'il est prévu que la CCSN devra continuer de faire une surveillance post- démantèlement du site G1, elle devra identifier des points de surveillance ciblés afin de pouvoir mesurer la performance des atténuations des rejets et des émissions du site.

## **6. Accès à l'information et transparence**

- Manque de données pré-démolition sur la présence de contaminants sur le site G1.

Au début janvier 2024, CNL ont annoncé avoir terminé leur campagne d'échantillonnage de G1. Vu que les résultats de cet échantillonnage serviront à planifier la démolition du site G1, il est essentiel que ces données soient disponibles afin que la SVP puisse connaître l'emplacement des contaminants sur le site de G1 qui risquent d'être mobilisés lors des travaux de démolition. Or, la SVP a été incapable de trouver sur le site web de CNL les rapports de caractérisation du site G1.

Il a récemment été démontré publiquement (le Devoir du 9/23/25 - Le terrain du défunt projet Northvolt continue de laisser fuir des contaminants industriels vers la rivière Richelieu) qu'un site contaminé (Chantier Northvolt sur les terrains contaminés de l'usine de produits chimique et d'explosif CIL McMasterville.) sur lequel des travaux impliquant un décapage de surface et l'enlèvement d'anciennes fondations, est une source d'écoulement de contaminants vers les eaux de surface.

À la page 30 à la section 2.4.2.4 *Soil* du document *CMD26-H100-CNL-REF3-APP Environmental Protection Measures Report*) soumis dans le cadre du processus de la CCSN, CNL dit ceci :

*Soil quality assessments for the Project may identify radiological and non-radiological contaminants, which may result in additional waste. The management of soils, including soil characterization, is governed by CNL's Environmental Site Assessment and Remediation [2-20] and Soil Management Process [2-21].*

CNL présente des références sur comment il fait une caractérisation de site mais ne présente pas ou peu de données sur la caractérisation effectuée sur le site G1.

La SVP demande que la CCSN exige que CNL rende publique toute la documentation sur la contamination du site G1

## 7. Conclusion

- Un constat d'une contamination radioactive dans la zone de gestion du combustible usé au site G1 en 2025.
- Les données récentes sur la contamination sédimentaire par les radionucléides dans le canal de rejet du site G1-G2, dans les eaux du Saint-Laurent.
- Une gestion bicéphale CNL - Hydro-Québec des eaux de surface et souterraines au site de G1.
- Un manque de transparence de la part de CNL et aussi de la CCSN qui ne rendent pas accessibles tous les documents sur la contamination du site G1.
- Une surveillance environnementale indépendante incomplète du programme PISE de la CCSN au site G1-G2
- Et finalement, parce qu'il faut le dire, la production des documents par CNL sur les impacts environnementaux de la démolition du site nucléaire G1 seulement en anglais. Et ce pour un projet au Québec, ayant des impacts au Québec, sur un terrain qui appartient à Hydro-Québec, et donc au gouvernement du Québec, dont la langue officielle du Québec est le français.

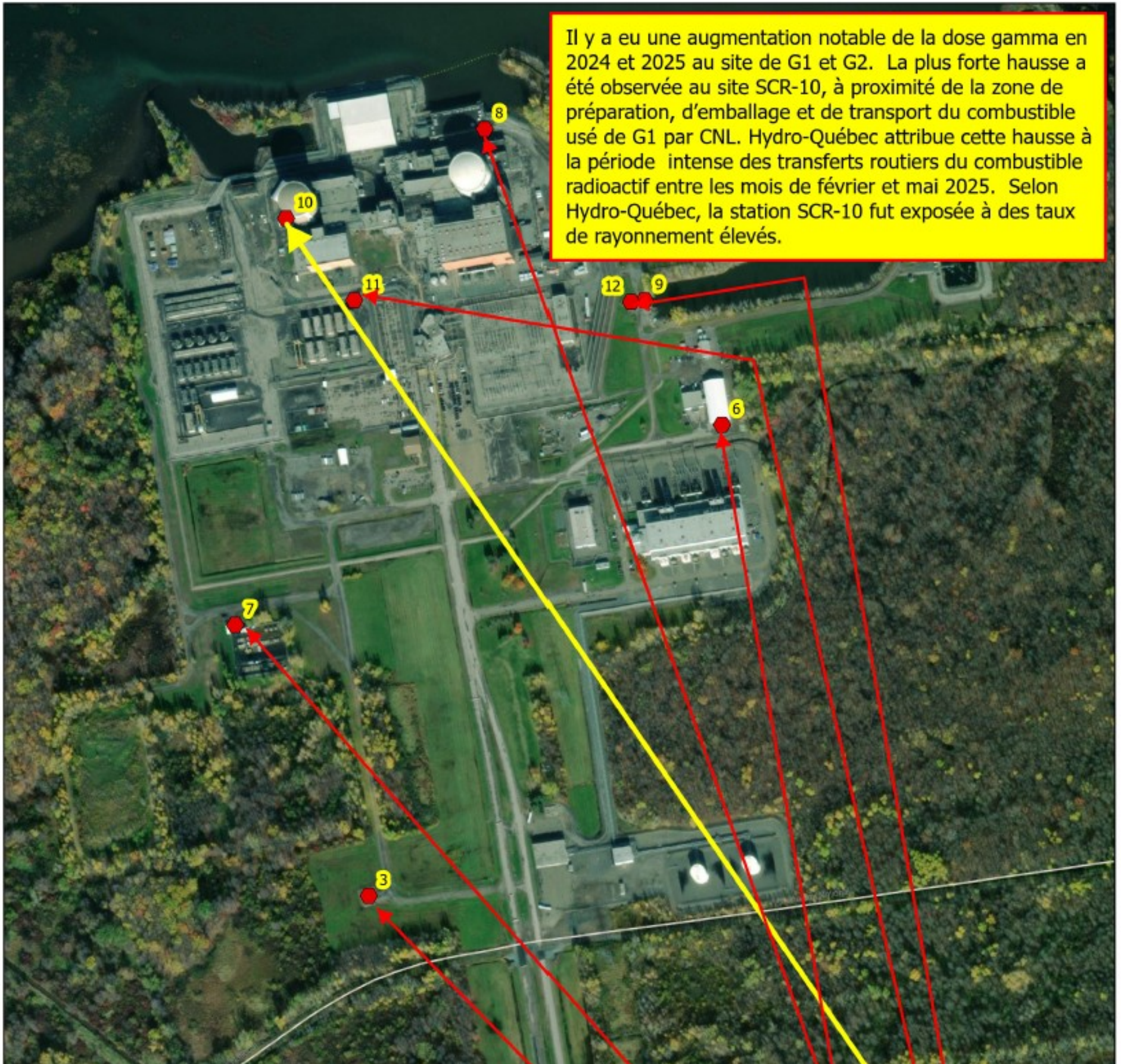
Ceci est méprisant, insultant et peut-être même illégal vu que le site G1 est opéré par CNL pour le compte AECL, une société de la couronne canadienne qui est normalement soumise à la Loi sur les langues officielles.

En somme, le SVP conclut que la démolition du site de la centrale nucléaire Gentilly 1 risque de se faire sans une surveillance adéquate par la société civile du Québec, dont la SVP fait partie.

Ce manque de surveillance augmente le risque que la démolition du site G1 contamine un petit bout du Québec pour longtemps. Cobalt -60, Césium-137, Tritium-3, ont des demi-vies de 5 à 30 années.

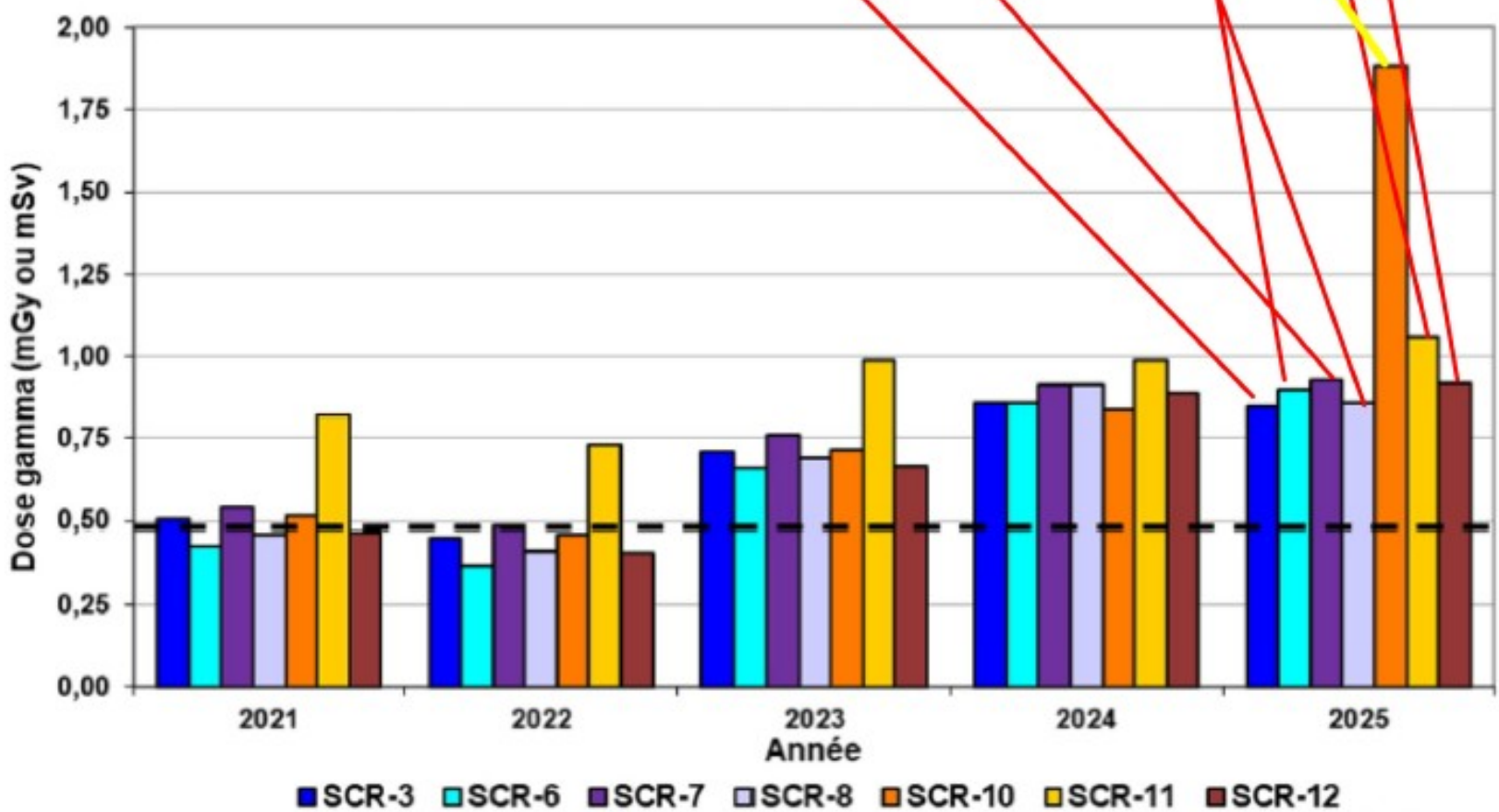
Ce manque de surveillance indépendante de la démolition du site G1 par CNL, ce bris de confiance que nous avons envers CNL et aussi, il faut l'admettre, envers la Commission canadienne de surveillance du nucléaire qui laisse faire CNL dans ses choix de gestion environnementale et dans son manque de respect de la langue parlée et écrite au Québec, tout ceci amène la SVP à craindre que le démantèlement de G1 va se faire dans un chaos de contamination.

FIGURE 1



Il y a eu une augmentation notable de la dose gamma en 2024 et 2025 au site de G1 et G2. La plus forte hausse a été observée au site SCR-10, à proximité de la zone de préparation, d'emballage et de transport du combustible utilisé de G1 par CNL. Hydro-Québec attribue cette hausse à la période intense des transferts routiers du combustible radioactif entre les mois de février et mai 2025. Selon Hydro-Québec, la station SCR-10 fut exposée à des taux de rayonnement élevés.

Figure 8-2 : Dose annuelle gamma aux stations de contrôle SCR-3, 6, 7, 8, 10, 11 et 12 (zone rapprochée) pour la période 2021-2025



Source: Résultats de la surveillance de l'environnement des installations de Gentilly-2 – Rapport annuel 2025  
Rapport technique G2-RT-2026-00518-002 VERSION FINALE (AVRIL 2026) Hydro Québec

Province of Quebec, Microsoft, Vantor

Figure 2

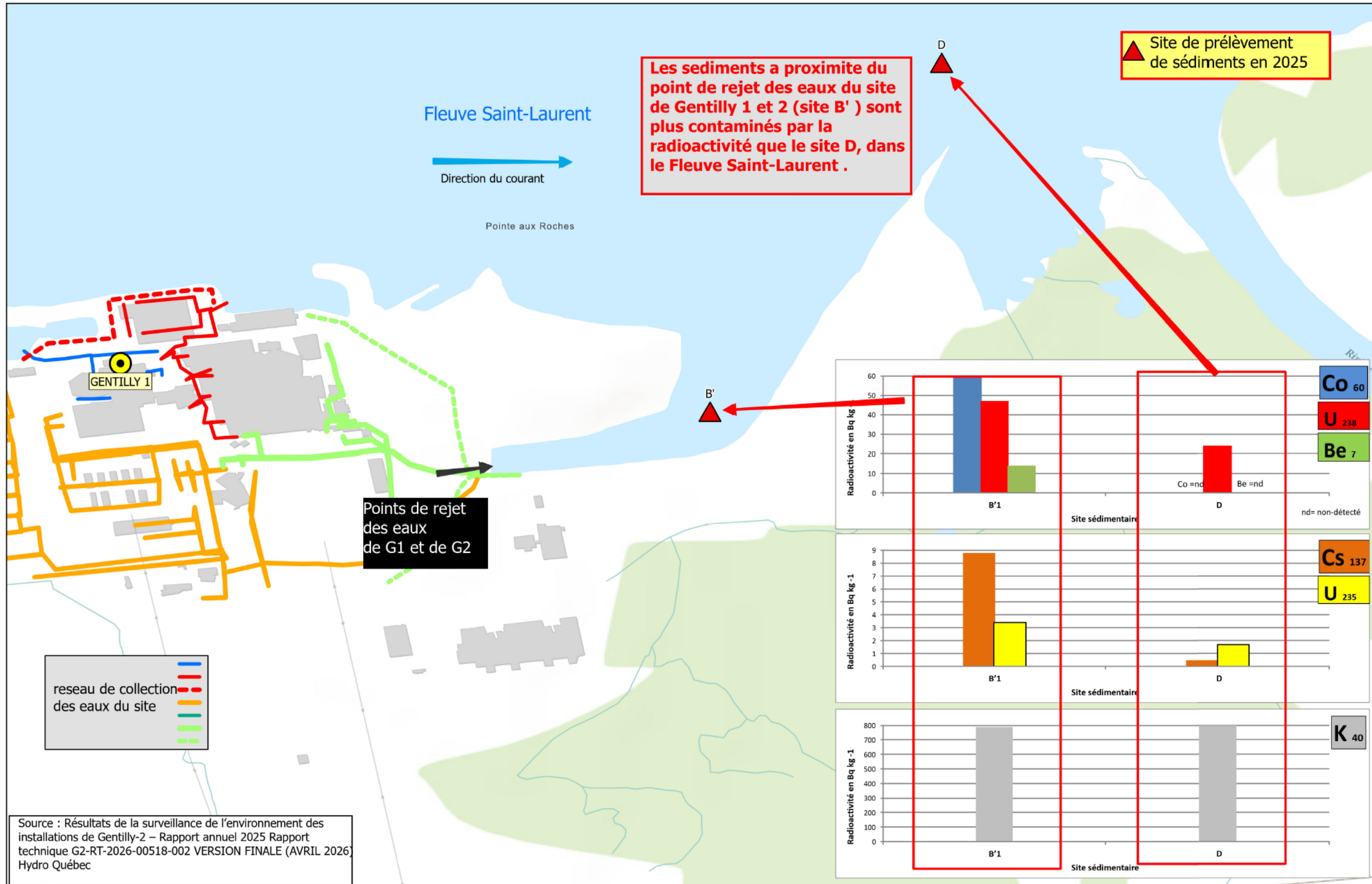


Figure 4

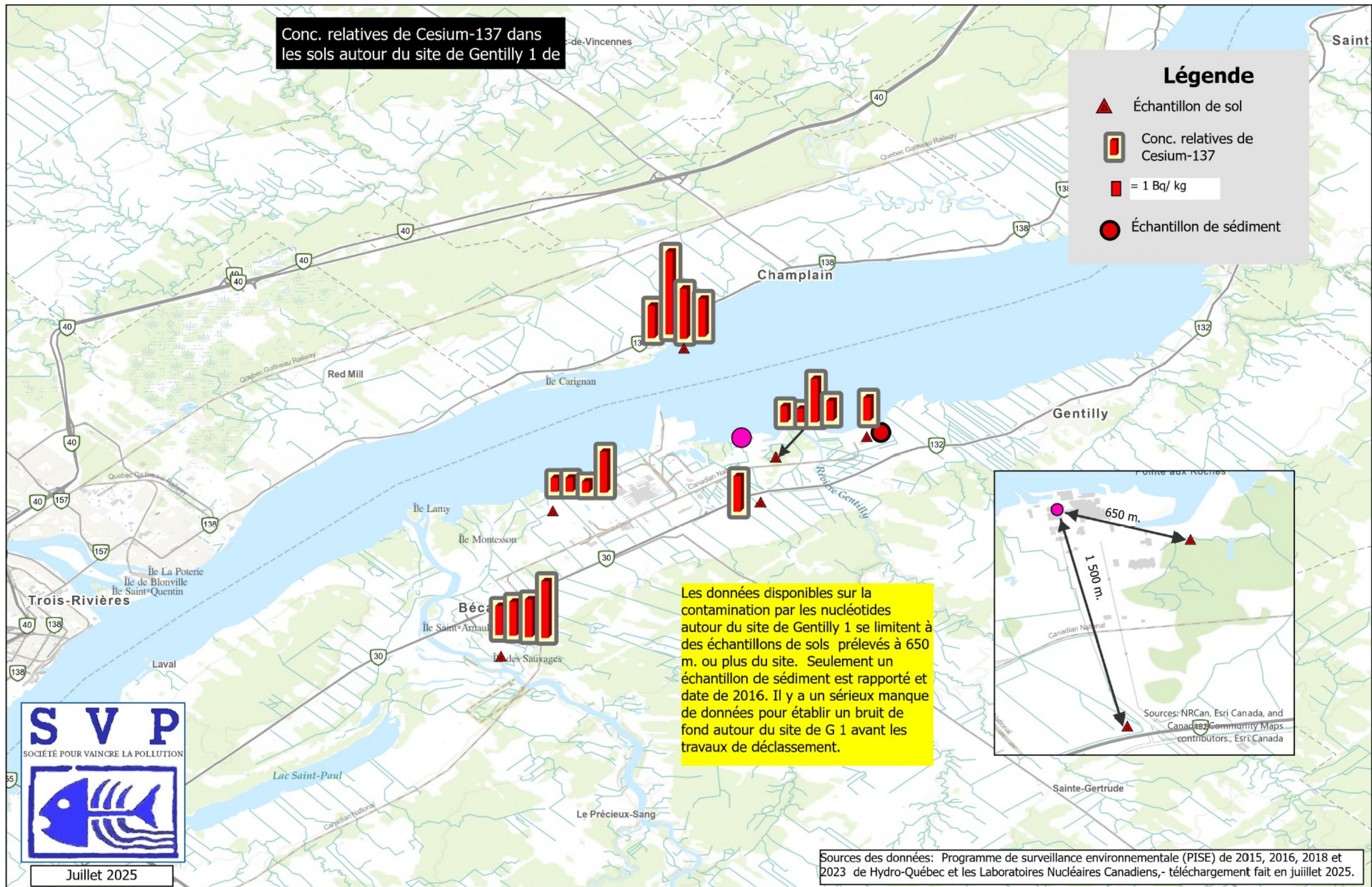


Figure 5

